

Liste « Transparence et Concertation »

Les candidats de la liste « Transparence et Concertation », constituée en vue de l'élection partielle au conseil de l'UFR2 (collège B) déclarent s'engager sur un programme s'articulant autour des points suivants :

- La défense du statut et des conditions de travail des enseignants et enseignants chercheurs de l'UFR2 (groupes surchargés, gestion des salles, etc.) ;
- Une concertation et un dialogue constant entre le conseil d'UFR et les différents départements ;
- La mise en place d'une offre de formation répondant aux besoins de nos étudiants et s'appuyant sur une plus grande (pré)professionnalisation et sur une pédagogie innovante et adaptée aux différents publics étudiants ;
- Une plus grande concertation au sein de chaque filière et entre départements ;
- Une étroite collaboration entre enseignement et recherche, et ce dans les différentes filières (LLCER, LANSAD et LEA).
- Une représentation équitable des EA auxquelles sont rattachés l'ensemble des enseignants-chercheurs de l'UFR2 ;
- Une gestion transparente de l'UFR2, avec transmission à l'ensemble du personnel enseignant des comptes rendus du conseil d'UFR, dont les membres élus sont les représentants.

Par ailleurs, les membres de la liste « Transparence et Concertation » s'engagent à poursuivre les efforts du conseil de l'UFR2 en ce qui concerne

- La défense de l'UFR2 comme instance principale de l'enseignement des langues au sein de l'Université ;
- Le développement de relations et partenariats avec des acteurs locaux, régionaux, nationaux et internationaux ;

Collège Enseignants « B »

- 1- WELLNITZ Philippe
- 2- DOMINGO Paola

Fait à Montpellier le 10 octobre 2019

